Ville de CESSON SÉVIGNÉ

Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1ER JUILLET 2016 | N°813

Les activités estivales

DOSSIER P.10

Événement
4 La base sports nature

Actus
9 Coupe du monde militaire de football féminin

Culture
22 La Saison Culturelle 2016-2017

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▸ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▸ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
  Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▸ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▸ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▸ **POMPIERS** : 18
- ▸ **SAMU 35** : 15
- ▸ **URGENCE sans abri** : 115
- ▸ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▸ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▸ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
  Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▸ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h–12h et 14h–18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

● **Multiservices**
● **Petit bricolage**
● **Jardinage**

SI services à la personne

Malo Fressier
17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné
06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com

Sacs jaunes : attention, les semaines du 14 juillet et du 15 août, la collecte des sacs jaunes est reportée au lendemain de la collecte habituelle.

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 28 septembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▸ **www.ville-cesson-sevigne.fr**
  Lundi : 8h30–12h • 13h–18h
  Du mardi au jeudi : 8h30–12h • 13h–17h15
  Vendredi : 8h30–16h (journée continue)
  Samedi : 9h30–12h (permanence État Civil)
  Fermeture exceptionnelle de la mairie samedi 13 août.
  Tél. 02 99 83 52 00 ; mairie@ville-cesson-sevigne.fr
  1, Esplanade de l'Hôtel de Ville, 35 510 Cesson-Sévigné

ESPACE CITOYEN

- ▸ **Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.
- ▸ **Pour la période du 11 juillet au 21 août 2016** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Fermé le samedi matin. À noter : l'Espace Citoyen sera fermé le vendredi 15 juillet.
  02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▸ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00

- ▸ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.
  Pendant le période du 11 juillet au 21 août, la permanence du samedi à l'Espace Citoyen est suspendue.

- ▸ **Permanences des élus**

Jusqu'au 1er juillet : Christophe LOTZ
Du 2 au 8 juillet : Françoise GOBAILLE
Du 9 au 15 juillet : François-Éric GODEFROY
Du 16 au 22 juillet : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 23 juillet au 5 août : Patrick PLEIGNET
Du 6 au 12 août : Yannick GABORIEAU
Du 13 au 19 août : Christophe LOTZ
Du 20 au 26 : Annick ROCCA
Du 27 août au 2 septembre : Albert PLOUHINEC

La rédaction du Cim vous souhaite de bonnes vacances. Prochain magazine le 1er septembre.

Les activités estivales

DOSSIER 10

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	26

Directeur de la publication : *Albert Plouhinec.*
Élus référents : *Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.*
Rédaction : *Nathalie Coldefy et Florence Thierry.*
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : *Studio Bigot*
Impression : *Le Colibri Imprimeur*
Distribution : *JLM Services*
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
• ***Couverture :*** Ville de Cesson-Sévigné
• ***Parution bi-mensuelle.*** *Prix au n° : 1,30 €*
Abonnement : 43,50 € ; Vente uniquement à la Mairie.
• ***Tirage*** *: 9 535 exemplaires*
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire et ISSN : en cours.
Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine du 1er septembre :
dernier délai : **mercredi 10 août,** *avant 12h,*

Agenda du 15 septembre :
mardi 23 août*, avant 12h.*

▶ ÉDITO

© F. PHILIPPON

Je vous souhaite un très bel été

Nous attendons au mois d'août la visite du jury qui nous permettra, nous l'espérons vivement, de reconquérir la 4e fleur. Nous vous encourageons à participer en soignant votre environnement particulier : jardin ou balcon, pour que la ville soit vraiment belle, pour être au rendez-vous de ce challenge labellisation « Villes et villages Fleuris » au plus haut niveau.
Je salue déjà l'engagement et le travail méticuleux de nos jardiniers et techniciens qui œuvrent sans relâche pour décrocher ce label !

Vous trouverez dans ce magazine toutes les informations **sur les possibilités de vous distraire ou de pratiquer le ou les sports** de votre choix pendant les vacances.
Cesson Mémoire et Patrimoine vous donnera à voir à l'Espace Citoyen une exposition passionnante : « Évolution du commerce à Cesson », rétrospective sur une période de 2 siècles et plus, des commerces du Centre bourg historique. Je souhaite le même succès à cette exposition estivale que celui rencontré l'an dernier pour « La mémoire en images » plébiscitée tout l'été par un grand nombre de visiteurs !

Les personnes âgées, fragiles ou isolées sont invitées à se signaler au CCAS en prévention d'une canicule. Elles trouveront dans ce magazine les modalités pour s'inscrire.
Si vous partez et souhaitez bénéficier du dispositif « **Tranquillité vacances** » n'oubliez pas de vous signaler à la Police municipale en remplissant le formulaire adéquat.
L'École des Transmissions (ETRS) monte en puissance et devient le COMmandement des Systèmes d'Information et de Communication (COMSIC) de l'Armée de Terre.
La commune étant très attachée à l'École des Transmissions, nous nous réjouissons du renforcement de ses missions et du changement de son statut, et bien sûr de l'arrivée de près de 150 nouvelles familles sur notre territoire ou celui de la Métropole Rennaise, entre cet été et l'été 2017.
L'ETRS qui forme 3 000 stagiaires par an, va devenir le site du commandement des SIC, en clair : Systèmes d'Information et de communication de l'Armée de Terre. Couvrant plusieurs domaines : les systèmes de **communication**, (du satellite à la fibre optique), **d'information** et de **sécurité** (cyber protection).
Cette implantation conséquente se fera en 2 phases et les personnels viendront des commandements des Forces de l'Armée de Terre basées aujourd'hui à Lille et à Douai. Une 1ère phase, cet été avec l'arrivée de 60 sous-officiers et officiers dont un Général ; une 2e phase, l'été 2017 avec l'arrivée de 75 sous-officiers et officiers supplémentaires dont un Général. Elle s'accompagne de la construction d'un bâtiment neuf qui sera livré en 2018. Ces changements qui adviennent en juillet seront officialisés le 29 septembre.

Profitez bien des beaux jours après cette année au climat social lourd qui a forcément pesé sur le moral des uns et des autres, et que cet été vous apporte à nouveau l'occasion de rencontres familiales et amicales riches de partages et de joie !

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

Le stade d'eaux-vives devient "Base sports nature"

Base sports nature

Pourquoi ce changement d'identité ? « L*e kayak n'est pas la seule chose qui est proposée au stade d'eaux-vives. Ce n'est plus seulement une base de sport d'eaux* » explique Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité publique.
Historiquement, il n'y avait que du kayak. Les limites sont apparues en hiver avec moins de demande de la part des scolaires. De nouvelles activités ont donc été proposées : course d'orientation, golf, le trail.... « *Nous suivons les publics* » précise Ronan Le Breton, responsable de la base sports nature. « *Ce changement permet une visibilité géographique et redonne une visibilité à toutes les activités proposées* » indique Philippe Lohou, directeur du service Sports et Loisirs.

L'arrêt de bus "Place Sévigné" situé à côté de l'équipement change aussi de nom à partir du mois de septembre et devient "Sports nature". Pour éviter toute confusion, l'arrêt "Base de loisirs" va s'intituler "Dézerseul".

Création d'un logo

Bleu pour l'eau, vert pour la nature : le nouveau logo donne le ton et permet de bien identifier la base sports et nature.

De nouvelles activités

Les activités vont s'étendre à d'autres sports que le kayak avec des cours "Sports Nature" pour les adultes et les ados. Le multi activités qui ne concernait que les enfants de 6 à 10 ans pourra, désormais, concerner tout le monde et s'appellera "sports nature".

Un nouveau cours est proposé à partir de la rentrée tous les mercredis soir de 18h30 à 20h en plus des traditionnels cours de kayak. Différentes activités sont au programme : le kayak en eau calme et en eaux-vives aux beaux jours, l'escalade en salle l'hiver, le golf, la course d'orientation et le trail. Le programme n'est pas figé et peut être aménagé en fonction des attentes du groupe : 15 séances de kayak en eau calme et en eaux-vives, 5 séances d'escalade, 5 séances de Golf, 5 séances de course d'orientation et 5 séances de trail ou course en nature.
Ce cours est particulièrement adapté aux personnes désireuses de s'initier ou de se perfectionner en kayak mais ne souhaitant pas naviguer pendant les mois d'hiver et prêtes à s'initier à d'autres activités de pleine nature pour envisager une pratique plus intensive dans l'une de ces activités par la suite.
L'élaboration d'un déplacement, l'adaptation à différents milieux, la gestion des risques et les plaisirs liés à une pratique de pleine nature constitueront un fil rouge tout au long de l'année. La seule condition ? Savoir nager et courir !

Base sports nature, 2, rue de Paris. 02 23 45 18 18 ; stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

PLAN PRÉVENTIF CANICULE

Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âges, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une demande sont recueillis.

La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées **en cas de nouvelle canicule**, le CCAS de Cesson-Sévigné vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

Procédure d'accueil

Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire spécifique auprès du CCAS.

Renseignements :
02 99 83 52 00 ou à
affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

PORTAIL FAMILLES

Depuis le 15 juin, les réservations aux temps d'activités périscolaires (T.A.P), à l'accueil périscolaire (garderie), à l'étude surveillée, à la restauration et aux accueils de loisirs maternel et primaire pour la rentrée scolaire 2016/2017 sont ouvertes.

Les nouveaux tarifs à compter du 1er septembre 2016 sont consultables sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "Espace Citoyen" et sur le Portail famille.

Contact : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, prononcer "Espace Citoyen")

RÉSEAU STAR

- Comme chaque année le réseau STAR sera présent **mercredi 23 août,** de 13h à 18h30, place de l'église afin de créer des cartes Korrigo et d'effectuer des rechargements de titres de transport.
- À partir de septembre 2016, la ligne 6 passe en Chronostar, soit un bus toutes les 8 à 10 minutes toute la journée (hors vacances scolaires).
- Une expérimentation est mise en place pour la **ligne 38 entre la Ménouriais et La Monniais**, sur la base d'un taxi collectif, accessible comme un bus, aux heures de pointe du matin (entre 7h15 et 8h10) et du soir (entre 17h et 18h10 avec une fréquence de 15 à 25 minutes) pour une correspondance avec la ligne 67.

Contact : www.star.fr

"TRANQUILLITÉ VACANCES"

La Police municipale rappelle que ce dispositif consiste à surveiller de manière quotidienne (du lundi au samedi) les habitations pour lesquelles les résidents ont signalé leur absence pendant les périodes de vacances scolaires, mais également tout le reste de l'année. Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de remplir un formulaire auprès de la Police municipale (rez-de-chaussée de la mairie), de l'accueil de la mairie ou de le télécharger sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr rubrique Info Police municipale. Pour des raisons de sécurité évidentes, aucune demande ne sera prise en compte par téléphone.

ÉTAT CIVIL

DU 7/05/2016 AU 10/06/2016

Naissances

- Lilia HAQUIN N'AIT ICHOU
- Aïcha BOUZIANE
- Olivia AUBRIL
- Tao MONTERRIN PICAUT
- Marceau PAVIOT
- Sarah BERTIN
- Noé MICHEL
- Stella QUÉRÉ
- Enzo FRIQUET
- Jade PRIMAULT
- Enzo SERADIN VU
- Waren POIRIER CARREAU

Mariage

- Alizé KERFERS, coordinatrice de projet et Marc BERNARD de COURVILLE, manager administratif magasin

- **Décès**

- François CAVRET, 87 ans
- André TRÉBERT, 78 ans
- Robert PLESSIX, 85 ans

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Les délais pour délivrer les cartes nationales d'identité ont changé, ils passent à 11 semaines.

Les délais de passeports sont toujours de 2 à 3 semaines mais il faut prévoir un délai supplémentaire pour le rendez-vous au service État Civil au 02 99 83 52 00.

Café Séniors
Pour cette dernière rencontre avant les vacances, le Café Séniors vous proposent une balade contée et une collation. Mercredi 6 juillet à 14h30 à la cafétéria de l'Hippocampe. Entrée libre.
Contact : service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.

Architecte conseil
Permanences mardis 5 et 19 juillet, de 9h à 12h à la mairie-annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 00

Collectes de sang
Mercredi 7 septembre de 10h à 13h et de 15h à 17h ; jeudi 8 septembre, de 11h à 13h30 et de 15h30 à 19h, à l'Espace de Grippé.

Prendre rendez-vous au service d'Action Sociale pour ces permanences :
CIDFF
Permanence jeudis 7 juillet et 25 août de 14h à 17h, à la mairie.
Couples et familles
Permanence lundi 11 juillet, de 16h à 18h, à la mairie.
Planning familial
Permanence mardi 12 juillet, de 14h à 17h, à la mairie. Avec ou sans rendez-vous.
Clic alli'âges
Permanences jeudis 7 et 21 juillet, de 14h à 17h.

UNE NOUVELLE PERMANENCE DE L'ARMÉE DE TERRE À CESSON-SÉVIGNÉ

La Ville de Cesson-Sévigné souhaite soutenir les initiatives qui favorisent l'information et l'accès à l'emploi des jeunes et des autres personnes en recherche d'emploi.
Elle a donc répondu favorablement à la proposition du CIRFA(Centre d'information et de recrutement des forces armées) de tenir des permanences d'information sur les métiers de l'armée de Terre et leurs conditions d'accès. Pour cela, le CIRFA Terre sera accueilli au sein de l'Espace Citoyen le 3e mercredi de chaque mois de 14h à 16h.

Prochaines permanences : mercredis 20 juillet, 17 août, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre.

Contact pour prise de rendez-vous :
Tél. : 02 57 21 80 20
Secrétariat : 02 57 21 80 12
cirfa-terre-rennes.accueil.fct@intradef.gouv.fr

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/05/2016 au 1/06/2016
- 7, mail de Bourgchevreuil : transfert à la SCCV Villa Saint Martin ;
- lotissement Le Haut Grippé - lot D9B : construction d'un collectif de 36 logements répartis en R+5 avec un niveau de sous-sol pour le stationnement ;
- lotissement Le Haut Grippé - lot D9A : Construction d'un collectif de 36 logements répartis en R+5 avec un niveau de sous-sol pour le stationnement ;
- lotissement Le Sévigné - Lot 5 : Construction d'une maison individuelle de type 5 sur deux niveaux avec garage intégré ;
- avenue des Champs Blancs : Transfert à Legendre Immobilier ;
- 33, rue du Champ Moulin : modification de façade, de toiture, des clôtures. Ajout de 2 abris de jardin et d'un local déchets ;
- 7 et 9, rue de Bray : extension du bâtiment de messagerie, des bureaux sur 2 niveaux, station de lavage et un local entretien PL ;
- 4, Les Landes : stabulation 40 places et hangar agricole avec panneaux photovoltaïques ;
- Lotissement Le Haut Grippé - lot E12 : construction d'un bâtiment de bureaux sur 3 niveaux. Stationnement sous carports.

Lotissement
- avenue de Belle Fontaine : division en vue de construire (création d'un lot à bâtir).

天然
TIZEN
Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé
Du lundi au samedi,
de 12h à 14h30 et de 18h30 à 22h
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
(Sur parking du C.Cial Longs Champs)
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr

Événement à fêter ?
Repas de groupe
sur réservation (70 places,
tout ou partie du restaurant),
menus adaptés selon budgets.
Carte évolutive selon les
saisons, carte de printemps
sur www.ti-zen.fr
Nos plats sont
faits maison.

VISITE DU CHANTIER DU MÉTRO 3 ET 4 SEPTEMBRE

Le site de la base vie du viaduc occupe 4,5 ha entre le boulevard des Alliés et l'avenue des Champs Blancs. Le public sera invité **samedi 3 et dimanche 4 septembre** à y découvrir les différentes composantes :

- Bureaux des entreprises et maitrise d'œuvre ;
- Unité de préfabrication des voussoirs ;
- Aire de stockage des voussoirs ;
- Aire de ferraillage des piles et voussoirs ;
- Centrale à béton ;
- Poutre de lancement.

La partie la plus spectaculaire concernera la poutre de lancement. Cet appareil de 400 tonnes et de 110 mètres de long sera installé sur les piles du viaduc dont il assemblera les 2400 mètres de tablier. Maquettes, films et panneaux d'exposition regroupés sous un chapiteau permettront de compléter la visite. Des acteurs du projet seront à la disposition du public pour répondre à toutes les questions. Visite gratuite.

CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT À LA MONNIAIS

Pendant les mois de mai et juin, douze places de stationnements supplémentaires ont été réalisées à la Monniais dans le cadre des travaux d'amélioration de voirie. Elles sont situées entre les arbres au pied des deux immeubles au Sud de la place Carrick-on-Shannon pour permettre une possibilité d'arrêt pour se rendre dans les commerces.

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU JUSQU'AU MERCREDI 6 JUILLET

L'enquête relative à la modification n°4 du PLU a lieu du lundi 6 juin 2016 au mercredi 6 juillet 2016 inclus.

À la demande de Monsieur le Maire, le Président de Rennes Métropole compétent en matière de PLU a lancé une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cesson-Sévigné dès début 2016.
En effet, l'annulation du PLU de la commune le 29 avril 2015 a remis en vigueur un PLU en partie inadapté, voire obsolète sur plusieurs plans. En outre, ce PLU doit évoluer afin de permettre la réalisation de projets communaux.
La modification porte donc sur les points suivants :
1) corrections et adaptations mesurées des règles d'implantation des maisons dans les zones pavillonnaires, afin de préserver l'identité et la morphologie des quartiers, dans l'attente de la définition de mesures pérennes dans le cadre du PLUi ;
2) assouplissement des règles d'implantation des entreprises dans les zones d'activité ;
3) évolution du zonage de certaines parcelles, visant à permettre la réalisation de projets communaux ;
4) protection du patrimoine bâti communal ;
5) mesures techniques : prise en compte des évolutions juridiques et mise à jour des emplacements réservés.

La modification du PLU dit 2004, dont la dernière évolution datait d'août 2012 permettra d'actualiser ce document cadre de l'aménagement de la commune.
L'enquête publique relative à cette procédure a débuté le lundi 6 juin 2016 et se terminera le mercredi 6 juillet 2016. Un dossier d'enquête publique détaillée est mis à la disposition du public au service urbanisme à la mairie annexe (place de la Chalotais) ainsi que sur le site Internet de la Ville, rubrique Urbanisme. Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie annexe le mercredi 6 juillet 2016 de 14h à 17h.
Les personnes qui le souhaitent pourront écrire leurs remarques, observations et avis sur le dossier de modification n°4 du PLU pendant toute la durée de l'enquête :
- sur le registre ouvert au service urbanisme,
- en écrivant à M. le Commissaire-enquêteur, Modification du PLU, 1 esplanade de l'Hôtel de Ville, 35510 Cesson-Sévigné,
- en ligne sur le site Internet de la Ville.

L'approbation de la modification est prévue par le conseil de Rennes Métropole lors du dernier trimestre 2016, après avis du Conseil municipal de Cesson-Sévigné.

RÉUNION VIASILVA MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Réunion publique ViaSilva **mercredi 7 septembre** à 19h à l'auditorium du Pont des Arts.
Présentation du dossier de créations modificatifs et des études d'impact des ZAC Pierrins et ViaSilva. Les dossiers seront mis à disposition avant leur approbation par les collectivités compétentes Cesson-Sévigné et Rennes Métropole.

Contact : service Urbanisme 02 99 83 52 13 ; urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr
www.viasilva.fr

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est autorisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les mercredis et le samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

STATIONNEMENT DES CARAVANES

La Police municipale rappelle qu'il n'existe aucune dérogation en matière de durée de stationnement des caravanes sur l'ensemble du territoire communal.
Le stationnement sur la voie publique de caravanes et autocaravanes est soumis aux articles R. 417-9 à R. 417-13 du code de la route concernant le stationnement dangereux ou gênant. Ainsi, il est interdit de laisser abusivement une caravane en stationnement sur une route ou un parking (article R. 417-12 du code de la route).
Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police (maire). La Police municipale applique la durée prévue par le code de la route soit le délai de 7 jours.

PLAN D'ÉLAGAGE

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'élagage automne 2016/hiver 2017, les demandes d'élagage sur le domaine de la ville de Cesson-Sévigné sont à transmettre aux services Techniques au plus tard **pour le 31 juillet 2016.** Toutes les demandes seront étudiées. La priorisation des chantiers sera effectuée en fonction de différents critères tels que l'état sanitaire des arbres, leurs dangerosités, les désagréments qu'ils peuvent causer ou l'aspect esthétique.
Chaque demande bénéficiera d'une réponse écrite, qu'elle soit positive ou négative. Les demandes effectuées après cette date ne pourront être prises en compte lors du prochain plan d'élagage.
Plus d'informations sur le site Internet de la Ville,
www.ville-cesson-sevigne.fr

TAILLE DES HAIES

Les haies débordant sur le domaine public doivent être taillées afin que les piétons ou cycles puissent circuler librement.

RÉCOLTE DE LUNETTES USAGÉES

Grâce aux dons de lunettes usagées de patients de la ville de Cesson-Sévigné et alentours, plus de 300 équipements ont été directement apportés à la polyclinique de Chisnau en Moldavie le 17 mai par Rémi Menger, opticien Lunettier Optométriste à "L'optique des Arcades" accompagné de Gérard Mesnard, restaurateur de " La Fleur de sel", adhérents tous deux de l'Association Humanitaire Mocapi. Les 300 équipements visuels ont été triés, classés et reconditionnés.
Contact : tél. : 06 37 85 43 17

ÉCUSSONNAGE

Atelier de démonstration et initiation horticole "Écussonnage des pommiers" **mercredi 31 août** au verger conservatoire, boulevard de Dézerseul. Les personnes peuvent venir avec des écussons. Animation gratuite ouverte à tous organisée par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville.
Contact : Société d'Horticulture au 02 99 50 90 00 ; services Techniques de la Ville au 02 99 83 52 00.

COUPE DU MONDE MILITAIRE DE FOOTBALL FÉMININ : UNE BELLE RÉUSSITE

Des matchs de la coupe du monde militaire féminin se sont déroulés fin mai à Cesson-Sévigné, stade Roger Belliard.
Le coup d'envoi de la rencontre Pays-bas -Cameroun a été donné par la Cessonnaise Camille Prigent (ASCK Les Poissons Volants). Pour la rencontre Brésil-États-Unis, c'est Guillaume Alzingre qui a eu cet honneur. Les joueuses des États-Unis qui se sont entraînées à Cesson-Sévigné pendant la Coupe ont été accueillies vendredi 3 juin par Albert Plouhinec, le Maire en présence de Serge Angebault, président de l'OCC Football.
La Ville de Cesson-Sévigné a été très honorée d'accueillir 4 matchs de la Coupe du monde.

LE SALON DÉLICES DE PLANTES

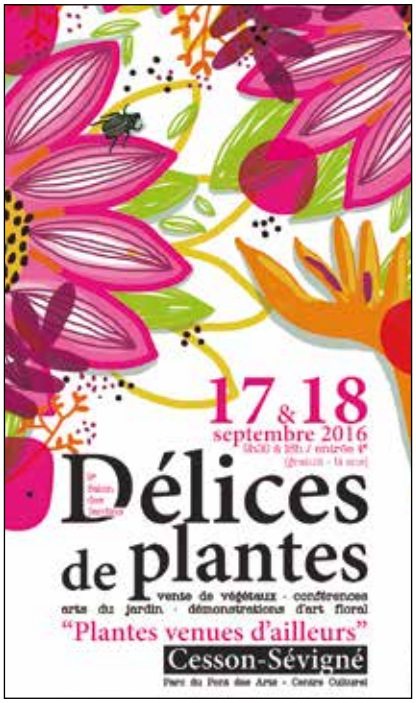

Deux dates à retenir à la rentrée : samedi 17 et dimanche 18 septembre, de 9h30 à 18h, parc du Pont des Arts pour le salon Délices de plantes. Le thème choisi pour cette 9e édition s'intitule "Les plantes venues d'ailleurs".
Plus de 120 exposants seront présents :

- des producteurs locaux réputés : horticulteurs, pépiniéristes collectionneurs et généralistes
- paysagistes, décorateurs d'intérieur et d'extérieur
- artisans-créateurs d'objets et de mobiliers de jardin variés et de choix
- produits naturels issus du végétal : confitures, boissons, miels, parfums...

Des conférences se dérouleront à l'auditorium du Pont des Arts.
Des animations pour les enfants sont prévues : ateliers mains vertes et création de mini-jardins, mise en pot d'une fleur à ramener chez soi.
Pour tous : tombola gratuite, contes pour petits et grands, balades en attelage, mandala géant, démonstration d'art floral.
Entrée : 4 € (gratuit pour les moins de 14 ans).

PASSAGE DU JURY NATIONAL POUR LE LABEL 4E FLEUR CET ÉTÉ

Le passage du jury national des "Villes et Villages fleuris" pour évaluer notre cadre de vie suivant une grille de références nationales aura lieu au mois d'août.
Participez à votre façon en apportant un soin particulier à votre jardin ou à votre balcon.

Les activités estivales

Que faire pendant les vacances ? De nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées tout au long de l'été. Faites votre choix ! Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts.

Petite enfance

L'accueil de loisirs Pirouette 2/4 ans, situé à l'école maternelle Bourgchevreuil, est ouvert de 7h30 à 19h du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août inclus.
Contact : 02 99 83 74 11 ou 06 15 16 12 49 ; service-enfance@ville-cesson-sevigne.fr

Centre de loisirs

Le centre de loisirs sera ouvert du **mercredi 6 Juillet au mercredi 31 août inclus**, à la journée, la demi journée avec ou sans repas du midi. Il sera fermé le vendredi 15 juillet.
Renseignez-vous auprès des responsables, peut-être reste-t-il des places pour l'accueil et les activités.
Contact : 02 99 83 91 40 ; centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

L'Escale

La programmation complète des animations pendant les vacances d'été pour les 11-13 ans et 14-17 ans est disponible à la maison des jeunes ainsi que dans les structures municipales cessonnaises.
Retrouvez également l'ensemble des informations sur le site Internet de la Ville, rubrique "Éducation et jeunesse" et sur la page Facebook (Escale – maison des jeunes) réservée aux plus de 14 ans.
À noter, une journée 100 % filles le mardi 19 juillet, la traversée de la Baie du Mont St-Michel accompagnée d'un guide le 21 juillet, une journée au Futuroscope et à la Via ferrata.
La maison des jeunes sera ouverte le lundi 4 et mardi 5 juillet de 13h30 à 18h et du 6 juillet au vendredi 5 août

(horaires vacances scolaires). Fermeture le 14 et 15 juillet et du 8 au 31 août. Inscriptions en cours (consultez les horaires d'ouverture de la maison des jeunes. Aucune inscription aux activités ne peut se faire par téléphone.)
Contact : 02 99 83 82 75.

La Médiathèque

Les horaires et prêts d'été : **du lundi 11 juillet au samedi 20 août inclus**
Lundi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
La Médiathèque sera fermée **le vendredi 15 juillet**.
En dehors des horaires d'ouverture, une boite retours est à votre disposition 7j/7. L'été, vous pouvez emprunter plus et plus longtemps ! Pendant 5 semaines : 15 documents (livres, revues, partitions, CD, textes enregistrés) + 3 DVD (sur carte adulte). Des sélections sur différents thèmes et pour tous les âges ont été préparées : de la détente, des nouveautés ou des sujets plus originaux.
Contact : 02 99 83 52 00 ; mediatheque@ville-cesson-sevigne.fr

Piscine Sports et Loisirs

Horaires d'été depuis le 27 juin et jusqu'au 4 septembre :
(Vidange du 5 au 11 septembre)
Bassin ludique
Du lundi au vendredi de 10h à 20h
Samedi et dimanche de 9h à 19h

Le golf propose des stages

Bassin sportif
Du lundi au vendredi de 10h à 19h
Samedi et dimanche de 9h à 19h
Tarifs : entrée adulte, 4,90 € ; entrée enfant (de 3 ans à moins de 18ans), 3,90 € ; entrée étudiant, 4,00 €.

Stages multisports été
- Du 6 au 8 juillet : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans. Tarif Cessonnais : 22,80 € ; non-Cessonnais : 34,20 €
- Du 11 au 15 juillet (sauf 14 juillet) : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans. Tarif Cessonnais : 30,40 € ; non-Cessonnais : 45,60 €.
- Du 16 au 19 août (sauf le 15 août) : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans. Tarif Cessonnais : 30,40 € ; non-Cessonnais : 45,60 €.
- Du 22 au 26 août : 1 groupe de 7/9 ans et 1 groupe de 10/12 ans. Tarif Cessonnais : 38 € ; non Cessonnais : 57 €.

Activités proposées : athlétisme, course d'orientation, base-ball, futsal, handball, basket-ball, volley-ball, tennis, badminton, tennis de table, tchouk-ball, hockey, ultimate...
Horaires : de 13h30 à 17h30

Stages apprentissage de la natation
À partir de 7 ans (année de naissance : 2009)Tarif : 139 €.
- Du lundi 4 juillet au vendredi 29 juillet (sauf jeudi 14 juillet) de 9h à 10h dans le bassin sportif
- Du lundi 1er août au vendredi 26 août de 9h à 10h dans le bassin sportif

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la piscine.

Golf

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.
Contact : 02 99 83 26 74.

Stages d'été au golf
- Stages juniors 8-16 ans

Du 4 au 8 juillet de 14h à 15h30. Tarif : 82 € + 20,50 €
Du 11 au 13 juillet de 14h à 16h : 66 € + 12,30 €. Du 16 au 19 août : 66 € + 16,40 €. Du 22 au 26 août : 82 € + 20,50 €
- Stages adultes 4 - 6 Pers 17h à 19h

Du 4 au 6 juillet : initiation
Du 11 au 13 juillet : perfectionnement
Du 16 au 18 août : initiation
Du 22 au 24 août : perfectionnement.
Tarif : 86 € + 12,30 €.
Inscriptions : Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.

Base sports nature

▸ Locations

Jusqu'au 5 juillet
- Promenade : sam. et dim. 14h - 18h
- Eaux-vives : sam. et dim. 15h - 18h

Du 6 juillet au 31 août
- Promenade
Lundi et vendredi 14h - 17h
Mardi, mer. et jeu. 14h - 19h
Sam. et dim. 14h - 18h
- Eaux-vives
Mardi, mer. et jeu. 17h30 - 19h30
Sam. et dim. 15h - 18h

Les conditions de pratique :
- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade
- Savoir nager 25 mètres
- Chaussures fermées obligatoires
- Autorisation parentale pour les 12 - 18 ans
- Être accompagné pour les -12 ans
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location

Les tarifs :
Promenade
1 heure : 5,20 € par adulte
Carnet 10 heures adulte : 44 €
1 heure : 3,10 € par enfant
Carnet 10 heures enfant : 23,50 €

Le paddle : à découvrir à la base sports nature

Eaux-vives
1 heure : 8,80 € par personne
2 heures : 15,40 € par personne
Carnet 10 heures : 73 €

Nouveauté : à découvrir sur les horaires de location du kayak promenade (en fonction des places disponibles) : le stand up paddle. Tarif : 5,20 € par adulte et 3,10 € par enfant. À partir de 8 ans.

▸ Stages

La base sports nature propose des stages **du 6 au 29 juillet et du 15 au 31 août.**

- stages d' une semaine à raison d'une séance d'1h30 par jour à destination des enfants à partir de 8 ans ;
- stages découverte et initiation pour les enfants souhaitant découvrir le kayak ou en faire une première approche ;
- stages de perfectionnement pour les enfants à partir de 11 ans et ayant déjà fait un stage de kayak en eaux-vives ;
- stages multi-activités. Ils permettent de découvrir de nouvelles activités chaque jour, à raison de deux séances durant la semaine. Au programme : kayak, rafting, course d'orientation, golf.

Les tarifs :
5 séances d'1h30 : Cessonnais : 38 € ; non-Cessonnais : 57 €.
Contact : 02 23 45 18 18 ; stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr ; www.ville-cesson-sevigne.fr

Le parcours d'orientation est situé à la Monniais

Le parcours d'orientation à la Monniais

Le parcours d'orientation est ouvert du lundi au vendredi, de 16h à 21h ; le samedi et le dimanche, de 12h à 21h. Pour se procurer les cartes, il est possible de les télécharger gratuitement sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr dans la rubrique "sport" ou de se rendre à la base sports nature, 2 rue de Paris ou à l'Espace Citoyen.

Centre équestre

Le centre équestre Les Conillaux est ouvert tout l'été et propose des stages poney et chevaux à partir de 5 ans, ainsi que des promenades d'une heure, en groupe.
Contact : tél. : 02 99 83 48 53.

Le cinéma Le Sévigné

Le cinéma art et essai Le Sévigné proposera la dernière séance de la saison le mardi 12 juillet et la reprise est fixée mercredi 31 août.

Les tarifs :

Plein tarif : 7 € / Réduit : 5 €
Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € (Recharge 45 €). Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus)à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.
Tél / répondeur : 02 99 83 12 21
Retrouvez la programmation complète sur *www.cinesevigne.fr*

En piste ! École de cirque de Cesson-Sévigné

Stage enfants toutes disciplines: Acrobaties, Trapèze, Jonglerie, Tissu aérien, Fil et Boule d'équilibre... Stages de 5 jours du jeudi 7 au mercredi 13 juillet (hors week-end)

- Pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h / prix : 70 € (+10 € si adhésion)

- Pour les 7 à 16 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarif : 140 € (+10 € si adhésion)

1 intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une découverte de l'activité "cirque", soit un approfondissement d'une discipline particulière.
Inscriptions accessibles directement sur le site Internet.
Contact : enpiste.cirque@gmail.com ; www.enpiste.123.fr
Tél. : 06 43 18 26 09.

Tennis club de Cesson-Sévigné

Des stages de tennis sont organisés par le club pendant les vacances. Ils sont ouverts aux jeunes et aux adultes de tous niveaux.
Jeunes : 85 € la semaine : formule matin jeunes (spécifique tennis : 2h/jour) de 10h à 12h et de 14h à 16h. 195 € la semaine : formule journée jeunes (tennis et multi-activités) 9h à 16h.
Adultes : 65 € la semaine (1h/jour) à 19h ou 20h.
Inscriptions : secrétariat du tennis club, 02 99 83 86 62 ; cessontennis@orange.fr

Promenade sur les marchés

Le marché du samedi matin reste ouvert tout l'été.
Fermeture du marché bio **mercredi 13 juillet** à 19h30. Réouverture **mercredi 17 août**.

Circuits de randonnées pédestres et parcours vélo

Différents circuits pour découvrir les chemins de Cesson-Sévigné sont disponibles à l'Espace Citoyen : parcs et jardins, circuit vélo, parcours santé.
Deux des circuits Vélo Promenade ® du Pays de Rennes pour découvrir le département passent par la commune.
L'été est l'occasion de découvrir les 15 promenades de 20 à 30 km.
Nouveauté : quelques exemplaires des balades urbaines de Rennes 2030 sont également à disposition.

De nombreux chemins pour les déplacements doux sont à découvrir

➔ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

POLITIQUE CULTURELLE : POURVU QUE ÇA DURE !

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix

Passerelle et verrière restaurée au Centre Culturel. © Luc Brient.

Depuis 2 ans, la nouvelle municipalité a maintenu globalement le contenu des saisons culturelles initiées auparavant et celles-ci ont été votées à l'unanimité (ce qui n'était pas le cas lors de la précédente mandature !).

La prochaine saison s'appuie donc toujours sur une thématique (la poésie des mots et des images), avec la présence d'artistes associés (le comédien Pierre Guillois et la danseuse et chorégraphe Linda Hayford) et un éclectisme dans la programmation entre musique, théâtre, danse, humour sans oublier le jeune public.

L'exigence artistique doit être le fil conducteur d'une programmation qui favorise l'équilibre entre la connaissance, l'émotion et le divertissement.

La mutualisation et le croisement entre les différents pôles au Centre culturel (musique, danse, arts plastiques, médiathèque, patrimoine) doivent être poursuivis.

L'harmonisation entre le spectacle vivant (qui a rencontré et satisfait son public) et les autres pôles (qui ont développé leur rayonnement) forgent ainsi **l'« identité culturelle » de Cesson-Sévigné.**

NOS PERMANENCES
Salle du Pressoir, le 24 septembre de 11h00-12h00, Alain Thomas
Permanence intercommunalité, Espace Citoyen, le 28 septembre de 18h00-19h00, Alain Thomas

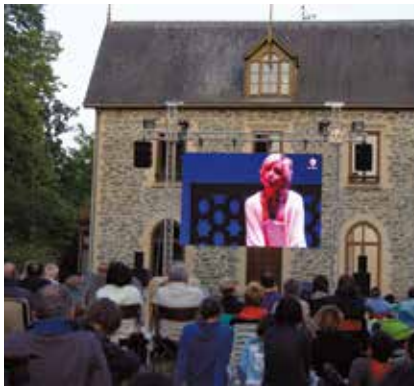

Projections de l'Opéra (2013)
© Luc Brient

« Sortez, c'est l'été », le dernier week-end du mois de juin, doit retrouver **un regain de dynamisme avec notamment des spectacles d'arts de la rue qui permettent aux différents publics de se retrouver.** Les actions menées dans l'espace public en prise directe avec la population représentent une myriade de courants esthétiques : leurs pratiques y sont exigeantes et développées dans leur plus grande diversité.

Toute cette politique culturelle va-t-elle perdurer ?

Le regroupement envisagé, à court terme par la municipalité, de la culture et du sport dans un même pôle **« animation de la ville »** soulève quelques interrogations.
Il est plus que souhaitable que cette réorganisation ne soit pas préjudiciable à la politique culturelle de la ville et notamment à la qualité de la saison culturelle…

Savoir anticiper !

Cesson-Sévigné n'a pas pour ambition de concurrencer Rennes. Mais, entre le Carré Sévigné, le centre culturel, le tissu associatif et la Ville jardin, il existe tout un champ d'opportunités qui permet d'investir l'espace public et d'ouvrir aux nouvelles formes de création. **Si la culture a un coût, elle est aussi largement facteur de richesse et de cohésion sociale, entre les générations, entre les quartiers et entre les anciens et nouveaux arrivants.**

Pour cela, nous défendons l'idée **d'un accès à la culture pour tous, notamment les plus jeunes** : il est de bon ton de se plaindre du manque d'appétence des enfants pour la culture. Encore faut-il tout mettre en œuvre pour que l'enfant reste bien au cœur des dispositifs. **Imaginons, avec lui, une vraie politique culturelle !**

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

TARIFS MUNICIPAUX : EXPLICATION DES ADJOINTS

Comme chaque année à la même époque, nous venons de voter les tarifs des activités communales qui entreront en vigueur soit le 1er septembre 2016 pour les uns, soit le 1er janvier 2017 pour les autres. Nul besoin de rappeler le contexte financier tendu de notre commune. La très grande majorité des activités proposées sont déficitaires. Nous avons été amenés à construire ces tarifs avec le souci de couvrir la hausse de la masse salariale de 1 %, due à la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et une partie de la baisse des recettes due à la diminution des dotations de l'État. Globalement nous avons choisi d'appliquer un taux d'actualisation des tarifs de 2 %, ce qui est inférieur à l'année dernière (3 %). Cependant nous avons modulé ce taux en fonction du type de tarif et de son contexte économique.

Pour les prestations périscolaires : Les services de restauration, étude et garderie augmentent de 2 %, soit de quelques centimes d'euros pour chaque prestation. **Les familles de la tranche 7 vont bénéficier d'une baisse conséquente de près de 10 %** afin d'encourager une reprise d'activité, un retour à l'emploi et de diminuer l'écart avec la tranche 8 qui était auparavant dissuasif (124 %).
Pour le centre de loisirs, il est demandé aux familles un effort de 5 % pour résorber en partie le déficit de ce service. Cependant nous avons veillé à ce que le nouveau tarif de base soit moins élevé que dans les communes avoisinantes pour que la commune reste attractive pour les familles.

Pour les Sports, le taux d'actualisation a été appliqué avec souplesse. Nous n'avons pas souhaité pénaliser les utilisateurs les plus fragiles et voulu que nos tarifs restent attractifs. Ni les tarifs d'entrée individuelle à la piscine (enfants, étudiants et adultes), ni ceux de remise en forme pour les personnes ayant subi un lourd traitement médical, ni ceux des écoles de sport n'ont été augmentés pour répondre à notre politique d'accès au sport pour le plus grand nombre. Les tarifs dégressifs restent appliqués pour le stade d'eaux-vives devenu base sports loisirs.

Pour la Culture, une augmentation de 2 % a été appliquée. Nous l'avons limitée pour ne pas pénaliser l'accès aux disciplines artistiques. En art plastique nous répondons à la demande en créant un nouveau barème de 2 cours de 2 heures avec histoire de l'art. En danse, un nouveau tarif forfait découverte ; et pour la musique la création d'un tarif plus avantageux pour la pratique collective. Nous avons par ailleurs corrigé un déséquilibre de la grille des tarifs dégressifs pour la rendre cohérente avec les autres grilles.

Pour répondre à l'opposition : Notre politique culturelle est claire et conforme à notre programme. Nous avons souhaité alléger la programmation. Ceci s'est fait sans baisser les recettes, au contraire, en 2013 la commune percevait 310 000 € /année alors qu'en en 2015 la recette est passée à 391 000€ avec pourtant 7 spectacles en moins. Ce gain de 81 000 € prouve que nous répondons très bien aux attentes du public.
Seuls 34 % de Cessonnais profitaient des abonnements, Ils sont maintenant 49 %, soit presque un abonné sur 2. Les conditions d'achats de places ou d'abonnements sont préférentielles pour eux : 2 jours leur sont réservés de même qu'un accès exclusif sur le site Internet.
Nous doublions 2 spectacles parmi les plus prisés, cette saison nous passerons à 4.

Nous regrettions le peu de spectacles d'humour dans la saison « Cesson...la plaisanterie » a recueilli un beau succès nous le renouvelons.
Selon un vœu que nous exprimions depuis longtemps, nous sommes devenus partenaire du FRAC et avons développé de nombreuses médiations pour les expositions d'art. Le programme émergence avec 5 écoles d'art et nos partenariats avec 2 festivals ont eu pour but d'amener plus de jeunes à la Galerie Pictura. Tout ceci avec un coût diminué de 16 000 € pour la Ville.
Nous tenons à placer la culture comme élément essentiel de la construction individuelle et collective, notre action favorise la mutualisation pour la réduction des coûts, elle est en perpétuelle évolution pour s'adapter en innovant toujours.

Les adjoints : Françoise Gobaille, adjointe chargée des finances et du budget ; **Solenne Guézénec**, chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille ; **Jean-Pierre Savignac**, chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité ; **Annie Lecué**, chargée de la Culture.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 25 mai. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Après avoir appris la présentation de la démission de Mme Isabelle GARGAM 3e adjointe de ses fonctions d'adjointe chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine immobilier à M. le Préfet le 2 mai 2016 qui l'a acceptée le 13 mai 2016.

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- a décidé à l'unanimité (6 Conseillers ne prennent pas part au vote) de ne pas réduire le nombre des Adjoints et de conserver le nombre de 9 Adjoints ;
- a décidé à l'unanimité (6 Conseillers ne prennent pas part au vote) que le ou la nouvel(le) Adjoint(e) occupera le même rang que l'Adjointe démissionnaire soit le poste de 3e Adjoint et représentera la Ville au Conseil d'Administration de la SPLA ViaSilva ;
- a décerné acte des candidatures de M. François Éric GODEFROY, M. Claude GERARD et M. Hervé DURAND au poste d'Adjoint ;
- a élu par vote à bulletin secret à la majorité absolue (23 voix pour M. GODEFROY, 6 voix pour M. GERARD, 3 voix pour M. DURAND, 1 voix pour Mme GARGAM) M. François-Éric GODEFROY 3e Adjoint. M. le Maire a précisé que M. GODEFROY avait une délégation à l'Urbanisme, au logement et au Patrimoine.

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :

- de la procédure de mise en vente des terrains rue des Buttes à destination d'activités économiques. Une offre est parvenue, Sté IDEC ;
- de l'installation prochaine à Cesson-Sévigné du Centre Local d'information et de Coordination de la couronne Sud-Est de Rennes (CLIC Alli'âges) ;
- du compte rendu du Conseil métropolitain du 21 avril 2016 ;
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Délices de Plantes

Les termes de la convention d'occupation du domaine public dans le cadre de l'organisation "Délices de Plantes" les 17 et 18 septembre 2016 avec la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine ont été approuvés à l'unanimité (1 abstention).

Rétrocession de cheminements

La rétrocession à la commune de Cesson-Sévigné par Néotoa des cheminements, réseaux divers et espaces verts pour le programme immobilier « La Prairie » (3 rue de la Prairie) a été votée à l'unanimité.

François-Éric GODEFROY, adjoint à l'Urbanisme, au logement et au Patrimoine.

Implantation d'équipements techniques dans le clocher

Les termes de la convention d'occupation du domaine public à intervenir entre la Ville de Cesson-Sévigné et la Société Free Mobile pour l'implantation d'équipements techniques dans le clocher de l'église permettant l'évolution de son réseau mobile sur le territoire communal ont été approuvés à l'unanimité (1 abstention).

Programmation culturelle

La programmation culturelle 2016/2017 a été adoptée à l'unanimité.

Missions de repérages

Une dérogation à l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 a été votée à l'unanimité dans le cadre des missions de repérage des spectacles de la saison culturelle 2017/2018 (région parisienne et Avignon) en fixant à 30 € au lieu de 15,25 € l'indemnisation des repas et 110 € au lieu de 60 € pour l'indemnisation des nuitées.

Tarifs municipaux

La revalorisation, modification et suppression des tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2016/2017 et au 1er janvier 2017 ont été votées à la majorité (27 voix Pour, 6 voix Contre).

L'édition 2015 de Délices de Plantes.

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS LE 28 MAI

Cette journée avait pour objectif la sensibilisation des Cessonnais concernant la possibilité pour chacun d'agir pour plus de propreté dans notre ville.
Le rassemblement des nombreux volontaires autour des axes principaux de la commune : rue de Rennes, rue de Paris, boulevard des Alliés, avenue des Préales, et de quelques points particuliers : étangs, zones humides ,aires de jeux et parkings des centres commerciaux du centre ville, ainsi que le skatepark et les étangs de Dézerseul a permis de ramasser 3 m^3 de détritus divers, pendant 2h30. Parmi le plus grand nombre d'objets collectés on peut citer : les paquets de cigarettes et les mégots, les canettes de boisson et bouteilles en verre ou plastique, les emballages alimentaires de fast food, les mouchoirs en papier. Pour limiter le nombre de ces déchets jetés sur la voie publique, il est si simple de les déposer dans une des nombreuses poubelles disséminées à travers Cesson-Sévigné, de ne pas les jeter par la fenêtre quand on circule en voiture, de les garder par devers soi pour les jeter plus tard à la maison.
Nous avons pu également constater au cours de cette opération, qu'il n'était pas rare de trouver dans les espaces verts les déjections des animaux domestiques, outre l'aspect visuel, l'aspect sanitaire est plus préoccupant car ces déchets se trouvent bien souvent auprès des espaces de jeux fréquentés par les enfants. Il suffit de se rendre à l'Espace Citoyen et de demander des sacs pour ramasser ces détritus. En résumé, le civisme de chacun est indispensable pour que Cesson-Sévigné continue à être une ville propre, et pour limiter des dépenses qui pourraient être engagées de façon plus utile.

BILAN ÉNERGIE 2016

Bilan énergétique annuel, dressant un état des lieux des consommations et dépenses d'énergie et de l'impact environnemental du patrimoine public depuis 2006.
Ce bilan est l'outil principal de gestion des consommations et dépenses d'énergies, permettant de constater et d'expliquer les évolutions des consommations et dépenses d'énergie, de mesurer l'impact des différentes actions mises en œuvre, et d'identifier les potentiels d'économies à travailler.
En 2015, les consommations d'énergies du patrimoine public ont été d'environ 11 millions de kWh, et de 43 000 m^3 d'eau, soit une dépense d'environ 1,07 million d'euros. Ces consommations sont en légères baisses depuis 2006 malgré un patrimoine en expansion, en revanche on constate une hausse des dépenses due à l'augmentation du prix unitaire de certaines énergies comme l'électricité.
Ceci permet de constater les niveaux suivants :

- Réduction de 20 % des consommations d'énergies par rapport à 2006 ;
- Réduction de 16 % des émissions de CO2 par rapport à 2006 ;
- Production de 1 % des consommations par énergies renouvelables.

Campagne Display
La Ville a organisé une campagne communale du 30 mai au 17 juin, impliquant 15 bâtiments. Cette opération consiste à sensibiliser les usagers des bâtiments aux éco-gestes à mettre en œuvre et à leurs impacts sur la consommation d'énergie de ce dernier. Cette campagne en période estivale était l'occasion de se pencher plus en détail sur les consommations hors chauffage. La commune investit également dans cet objectif, en rénovant ses équipements :
- Espace Sportif Bourgchevreuil : après la grande salle qui a été entièrement rénovée en 2015 (isolation, chauffage, éclairage LED, gestion technique centralisée), c'est le hall d'entrée qui est entièrement reconstruit en 2016, aux nouvelles normes thermiques.
- Piscine : réalisation d'un diagnostic visant à étudier la rénovation des équipements de production de chaleur, de filtration, de récupération d'eau et de gestion.
Des actions sont également menées vers tous les publics :
Plus d'informations sur le site Internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

Le concert caritatif de la Musique de la Légion étrangère s'est déroulé le 24 mai au Carré Sévigné en préambule des matchs de la Coupe du Monde militaire de football féminin à Cesson-Sévigné. La somme de 8 570 € a été collectée au profit des blessés, de leurs proches et des familles de soldats morts pour la France lors de leurs missions.

Dépôt de gerbe au monument aux morts pour le centenaire de la bataille de Verdun dimanche 29 mai.

L'exposition du centenaire de la bataille Verdun était proposée par Cesson Mémoire et Patrimoine à l'Espace Citoyen.

Le 1er Forum emploi et compétences qui avait pour objectif de favoriser les rencontres entre recruteurs et candidats s'est déroulé le 2 juin à l'Espace de Grippé.

Forum emploi et compétences : tout au long de la journée, des jobs dating, des tables rondes et des animations ont été proposées.

Le challenge sportif René Aubry a rassemblé 1 350 enfants et adultes de l'ADAPEI entourés de 150 bénévoles au stade Roger Belliard le 2 juin. Une journée de joie partagée, permettant à chacun de pratiquer une activité sportive quel que soit son handicap.

De nombreux sports étaient proposés lors du challenge René Aubry.

Les 20 ans des Petits Gris samedi 4 juin : un beau défilé des confréries a été organisé pour l'occasion.

Vernissage de l'exposition du pôle Arts plastiques mercredi 8 juin au Pont des Arts. Les œuvres des élèves ont investi la Galerie Pictura, le hall du Pont des Arts et l'Espace Citoyen.

La traditionnelle fête de l'été de la résidence Automne s'est déroulée jeudi 9 juin pour le plus grand plaisir des résidents Pour la résidence Beausoleil, c'était le 24 juin .

FÊTEZ L'ÉTÉ AVEC

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

-20% SUR TOUTES LES SOLAIRES*

* OFFRE VALABLE DU 1ER AU 31 JUILLET 2016

Bruno Thieullet - Optique VISUAL
8, Place de l'Eglise
CESSON SEVIGNE
02 99 83 94 96
J'aime

Cheminées JOUVIN

Magasin d'exposition à ***Vitré***

1 , Allée de la Haute Gasniais

02 99 75 27 83

CHEMINÉES JOUVIN

chemineesjouvin.com

Ne perdez plus de temps

Je coiffe à domicile

02 99 62 44 30

Catherine BIÉJO

ÉCONOMIE - COMMERCE
LE RESTAURANT ZEST COURS DE LA VILAINE

Grégory Hamon et sa compagne Sarah Ibaidi ont repris le restaurant l'Adresse et l'ont dénommé Zest. « *J'utilise beaucoup de zest et d'agrumes dans la cuisine. C'est un produit simple qui se marie avec tout.* » explique Grégory Hamon, qui revient des Antilles où il a passé 10 ans en tant que chef de cuisine dans un hôtel restaurant. « *Originaire de Noyal-sur-Vilaine, je cherchais à reprendre un restaurant aux alentours de Rennes. Je suis très content d'avoir trouvé cet emplacement en centre-ville, en face de la Vilaine.* » Une formule du midi est proposée avec trois suggestions qui changent tous les jours. « *C'est une formule bistronomique* ». La carte de la formule du soir avec des produits plus nobles et des produits frais est modifiée tous les deux mois. La capacité du restaurant où travaillent 5 personnes est de 55 couverts le midi et 35 le soir. La terrasse au bord de la Vilaine est proposée par beau temps.

Le restaurant Zest est ouvert le midi du mardi au samedi ; le soir du jeudi au samedi soir. (Ouverture selon la demande pour les groupes). Réservation conseillée.

Grégory Hamon, à la tête du restaurant Zest

Restaurant Zest
"Cuisine saine et gourmande"
32, cours de la Vilaine
02 99 83 82 06
contact@restaurant-zest.fr
www.restaurant-zest.fr

ÉCONOMIE - COMMERCE
S & J HERVOT : TRAITEUR-CHARCUTIER À LA MONNIAIS

Jonathan et Stéphanie Hervot

S & Hervot
Traiteur-charcutier
48, rue de Bray
09 83 98 20 20
www.traiteurhervot.com

Stéphanie et Jonathan Hervot se sont installés à la Monniais pour proposer leurs produits de traiteur charcutier. « *J'ai effectué un BTS Hôtellerie-restauration-arts culinaires et j'ai été cuisinière gastronomique pendant 10 ans* » souligne Stéphanie Hervot. Ayant pris goût au contact de la clientèle à l'occasion du développement de l'antenne traiteur dans la charcuterie de Chantepie où elle a travaillé, elle a souhaité se mettre à son compte avec son mari pour qui c'est une reconversion professionnelle. « *Nous habitons à Cesson-Sévigné et nous avons profité de l'opportunité pour nous installer à la Monniais.* » Le magasin propose un rayon traiteur traditionnel (salades composées, quiches salées...), un rayon charcuterie artisanale et faite maison. À la carte également, des produits pour les prestations extérieures (cocktails, apéritifs, buffets froids...). Une formule repas est proposée (plat du jour, dessert maison et boisson). « *Le samedi, un dépôt de pain est organisé pour rendre service aux personnes du quartier.* » Le magasin est ouvert le lundi, de 7h30 à 14h ; du mardi au vendredi, de 7h30 à 14h et de 16h à 19h30 ; le samedi de 7h30 à 14h.

SAISON CULTURELLE 2016-2017

Cette Saison Culturelle s'appuie sur six axes forts :

- une thématique : la poésie des mots et des images qui permet la valorisation de la chanson française et des auteurs français mais aussi la présentation de formes plus insolites
- deux artistes associés : **Pierre Guillois**, comédien et metteur en scène de la Cie Le Fils du Grand réseau, travaillant notamment sur le théâtre et l'humour et **Linda Hayford**, jeune danseuse et chorégraphe qui présentera son premier spectacle professionnel dans le cadre du programme Emergence ;
- une dimension partenariale renforcée : de nouveaux partenariats avec les salles ou festivals de la métropole sont créés dans un objectif de mutualisation artistique et favorisant les économies d'échelle ;
- la reconduction du Temps fort humour, Cesson... La Plaisanterie ! du 15 au 19 mars 2017 ;
- l'émergence artistique : l'artiste Linda Hayford sera soutenue en co-production en partenariat avec le Triangle et la compagnie Fièvre en partenariat avec La Paillette à Rennes ;
- le développement des outils numériques : après le site Internet du Pont des Arts, pour la première fois les abonnements sont en ligne.

Au total, 30 spectacles tout public et 5 spectacles jeune public sont présentés. La diversité des répertoires s'adressant à tous les publics qui fait l'identité de la Saison Culturelle de Cesson-Sévigné est à nouveau représentée.

© Antonia Bozzi

Anna Karénine-Les bals où on s'amuse n'existent plus pour moi

Les spectacles

Théâtre

Le souper de Jean-Claude Brisville. Mise en scène de Daniel Benoin, mardi 18 octobre. Tarifs : 32/30/26 €.

Arlequin poli par l'amour de Marivaux. Mise en scène Thomas Jolly. Cie La Piccola Familia, jeudi 24 novembre. Tarifs : 24/22/16 €.

Anna Karénine-Les Bals où on s'amuse n'existent plus pour moi d'après Léon Tolstoï. 1ère mise en scène de Gaëtan Vassart. Cie La Ronde de Nuit, dimanche 11 décembre. Tarifs : 26/24/18 €.

Tempête d'après La Tempête de William Shakespeare. Co-production. Mise en scène Charlie Windelschmidt. Cie Dérézo, mardi 10 janvier. Tarifs : 22/20/14 €.

La Sorelle Macaluso de Emma Dante. Cie Sud Costa Occidentale, samedi 4 février. Tarifs : 24/22/17 €.

Le Cid de Pierre Corneille. Mise en scène Yves Beaunesne - CDN du poitou-Charentes, mercredi 8 février. Tarifs : 26/24/19 €.

Au galop de et avec Stéphanie Chêne. Festival Mythos. Mise en scène Pierre Guillois, artiste associé. Cie Le Fils du Grand Réseau, mardi 4 avril. Tarifs : 18/16/12 €.

Théâtre/Humour

Fills Monkey (musique/humour), de et avec Yann Coste et Sébastien Rambaud. Mise en scène Gil Galliot jeudi 5 janvier. Tarifs : 26/24/18 €.

Bigre (théâtre burlesque), de Pierre Guillois. Artiste associé de la Saison. Cie le Fils du Grand Réseau, dimanche 22 et lundi 23 janvier. Tarifs : 26/24/18€.

Temps fort humour : Cesson...la plaisanterie !

La queue du Mickey de Florence Muller et Éric Verdin mercredi 15 mars. Tarifs : 20/18/15 €.

Opéra pour sèche-cheveux de et avec Julien Mandier et Antoine Terrieux. Cie Blizzard Concept, vendredi 17 mars. Tarifs : 18/16/14 €.

Soirée double plateau humour. Dès 19h : Élodie Poux ; à 21h : Virginie Hocq. Mise en scène Rémy Caccia, samedi 18 mars. Tarifs : 26/24/18 €.

Christelle Chollet. Écriture et mise en scène Rémy Caccia, dimanche 19 mars. Tarifs : 28/26/24 €.

Musique

Anne Sylvestre (chanson française), mardi 4 octobre. Ouverture de la Saison Culturelle. Tarifs : 24/22/18 €.

Barbara-Fairouz (musique du monde) jeudi 13 octobre. Festival Grand Soufflet. Tarifs : 24/22/18 €.

Feu ! Chatterton (pop/rock français) vendredi 21 octobre. Avec l'association Trans Musicales. Tarifs assis : 30/27 €. Tarifs debout : 27/25 €.

Sarah MacKenzi (jazz) jeudi 3 novembre. Festival Jazz à l'Ouest. Tarifs : 26/24/20 €.

L'Italienne à Alger (opéra de Rossini) mardi 6 décembre. Avec l'opéra de Rennes. Tarifs : 24/22/16 €.

Faada Freddy (soul/gospel/pop) jeudi 15 décembre. Tarifs assis : 28/26/24 €. Tarifs debout : 25/23/21 €.

Benjamin Biolay (chanson française), jeudi 12 janvier. Tarifs assis : 30/28/25 €. Tarifs debout : 27/25/23 €.

Christophe (chanson/pop français), avec l'association Trans Musicales, jeudi 30 mars. Tarifs assis : 35/33/33 €. Tarif debout : 33/30/30 €.

© Lucie Bevilacquo

Christophe

La vie (titre provisoire) (spectacle musical). Festival Mythos. De François Morel et Antoine Sahler. Mise en scène Juliette, jeudi 6 avril. Tarifs : 28/26/24 €.

Mec ! (Récit musical) d'Allain Leprest. Avec Philippe Torrenton mardi 9 mai. Tarifs : 26/24/20 €.

Bukatribe (quartet vocal) avec la Péniche Spectacle. Cie en résidence sur la Saison 2015-2016 jeudi 1er juin. Tarifs : 20/18/13 €.

Danse

Short Stories. Carolyn Carlson Company. CCNR Nord-Pas de Calais, vendredi 27 janvier. Tarifs : 24/22/16 €.

Job. Cie Adéquate. 1ère partie : Linda Hayford mardi 28 février. Tarifs : 22/20/15 €.

Arts du Cirque

Knee Deep, Cie Casus mercredi 9 novembre. Tarifs : 26/24/20 €.

Traces, de Shana Carroll et Gypsy Snider. Cie Les 7 doigts de la main, mardi 31 janvier et mercredi 1er février. Tarifs : 32/29/26 €.

Les chevaliers, de et avec Xavier Bouvier et Benoît Devos. Cie Okidok. Festival Les Coquecigrues, dimanche 12 février. Réservation : association *Mon oncle et ma nièce : 06 70 90 11 51.*

Bestias (Festival Ay-Roop) de Camille Decourtye et Blaï Mateu Trias, mercredi 22, vendredi 24 et samedi 25 mars. Tarifs : 24/22/15 €.

Jeune public

À la renverse (théâtre dès 12 ans) de Karin Serres. Mise en scène Pascal Daniel-Lacombe. Cie Théâtre du Rivage dimanche 20 novembre. Tarifs : 8/7/6 €.

La tête de l'emploi (spectacle musical) de Antoine Salher. Mise en scène

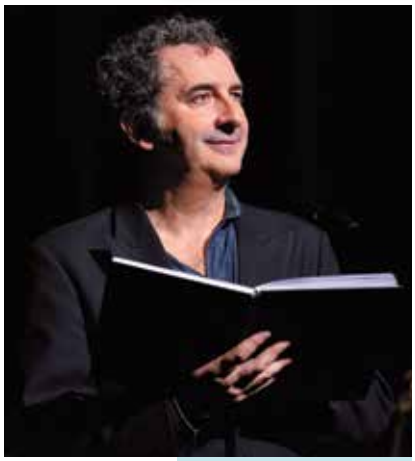

© Christophe Manquillet

La vie (titre provisoire)

Antoine Salher et François Morel, mercredi 18 janvier. Tarifs : 8/7/6 €.

Toi du monde (théâtre d'objets). De et avec Serge Boulier. Cie Bouffou Théâtre à la coque, dimanche 5 mars. Tarif : 8/7/6 €.

La Petite casserole d'Anatole (marionnettes) d'après l'album original d'Isabelle Carrier. Cie Marizibill, dimanche 26 mars. Tarifs : 8/7/6 €.

Silence (théâtre d'objet) de et avec Julie Tenret et Isabelle Darras mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 avril. Tarifs : 18/16/12 €.

Billetterie de la Saison Culturelle en juillet et août :

Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

- **Fermeture les samedis, du 18 juillet au 22 août.**
- **Fermeture du service accueil-billetterie du 1er août au 17 août inclus.**

Contact : 02 99 83 52 20 ; http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

ASCK LES POISSONS VOLANTS

Régate Régionale Espoirs – 200m. Naizin le dimanche 29 mai : 4 Cessonnais sélectionnés en Equipe de Bretagne

L'épreuve qualificative pour intégrer la sélection Equipe de Bretagne 2016 s'est déroulée le dimanche 29 mai à Naizin, l'un des objectifs des 6 minimes cessonnais pour partir du 19 au 23 juillet à Libourne pour la Régate Nationale de l'Espoir – véritable championnat de France des régions course en ligne – et première course nationale d'une jeune carrière et une opportunité de voir du pays.

Pour être retenu il faut être dans les 8 meilleur(e)s breton(ne) s de sa catégorie ; autant dire qu'il fallait impérativement être en finale A qui classent de 1 à 9, pour marquer de gros points qui s'ajoutaient à ceux obtenus lors de l'étape n°1 de Vitré le 30 avril dernier car la concurrence est forte entre les 150 meilleurs jeunes issus des quatre départements. Les minimes, les benjamins et les poussins entraînés par Sarah Lyphout ont de nouveau démontré leur polyvalence. En jouant la carte multi-supports canoë et kayak, et en mettant en avant leur glisse et leurs qualités physiques dans cette discipline de la course en ligne pour un club spécialisé eaux vives. Avec leurs performances respectives Camille Castryck, Julien Mizzi, Romain Malard et Martin Dubois sont sélectionnés en Équipe de Bretagne. Clément Dubois est en liste complémentaire.

Tony Debray (Pôle France canoë-kayak), champion du monde en canoë biplace

Championnat du Monde de Descente à Banja Luka en Bosnie (2 au 5 juin 2016) Au total 26 nations ont participé pour ce mondial regroupant plus de 160 compétiteurs et compétitrices.

L'équipage Tony Debray (Pont Réan) - Louis Lapointe (Gérardmer) termine en première position lors de la première journée de compétition.

Tony Debray (membre du club de Pont Réan) s'entraîne au quotidien avec Nicolas Laly au Pôle France CK de Cesson-Sévigné.

OCC CLUB CŒUR ET SANTÉ

En mai 2015, le club Cœur et santé de Loudéac était venu rendre visite au club cessonnais. Cette année, c'est Loudéac qui a reçu le club sous la houlette du président Lucien Gausson. Onze adhérents cessonnais se sont déplacés à Loudéac le 21 mai. La plupart d'entre eux ont pu profiter du minibus prêté par la municipalité de Cesson-Sévigné. Après un accueil chaleureux, une marche de 8 kms en forêt de Loudéac a été effectuée, suivie de la visite du parc de loisirs Aquarev où les adhérents ont pu admirer et profiter des installations : pièces d'eau, parcours sportifs, jeux pour petits et grands, restaurant... En fin d'après-midi, les hôtes ont présenté leurs nouveaux locaux fonctionnels et très bien équipés : salle de musculation avec vélos, rameurs...

HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain
Neuf et Rénovation

48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

OCC NATATION-TRIATHLON

L'association organise l'événement "Nagez Nature" **samedi 2 juillet** à l'étang de Boulet à Feins, une manifestation sportive de natation en milieu naturel, ouverte au plus grand nombre !

Le programme :

- 11h : 500 m Course Open
- 11h45 : 1000 m Épreuve Grand Public et Challenge Entreprises
- 13h30 : 2,5 km Étape Coupe de France FFN et Course Open
- 15h : 5 km Étape Coupe deO France FFN et Course Open

Les associations Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne s'associent à cet événement et proposeront différentes activités afin de sensibiliser les participants et le public à la préservation de la faune et la flore des milieux aquatiques.

www.occnatation.fr

CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Vendredi 3 juin a eu lieu la cérémonie des Trophées LNH, récompensant les meilleurs joueurs de la saison 2015-2016. Deux joueurs cessonnais ont été récompensés : Mathieu Lanfranchi a été désigné meilleur pivot de la saison et Kévin Bonnefoi sacré meilleur gardien de la saison.

Pour le classement final de D1, Cesson Rennes Handball termine 8e.

OCC FOOTBALL

Inscriptions pour 2016-2017 au foyer, les mercredis, jeudis et vendredis de 17h à 19h30.

Contacts : occ.football@free.fr ; www.occessonfootball.com

OCC SOPHROLOGIE

L'association vous propose un cycle de trente cours de pratique de la sophrologie durant la saison 2016-2017.

La sophrologie est constituée d'un ensemble de techniques de relaxation dynamique visant la conquête ou le renfort de l'équilibre entre nos émotions, nos pensées et nos comportements. Elle permet à chaque être humain de trouver de nouvelles ressources en lui-même et d'améliorer sa qualité de vie en développant progressivement une personnalité plus harmonieuse et mieux adaptée aux situations de stress de notre vie quotidienne (amélioration de la qualité du sommeil, de la gestion du stress, de la gestion des émotions, de la concentration, de la mémoire...).

L'association est divisée en trois groupes : débutants, initiés et confirmés. La saison est ponctuée de rencontres avec des médecins, psychologues, enseignants, kinésithérapeutes, entraîneurs sportifs... spécialisés en sophrologie.

Tarifs : 165 € pour les adultes, 135 € pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi, 175 € pour les non-Cessonnais.

HANDBALL : SECTION SPORTIVE DU COLLÈGE

La section sportive du collège de Bourgchevreuil a été sacrée championne de France, vendredi 27 mai.

La section est composée de 14 joueurs nés en 2001 dont 11 licenciés en catégorie -15 ans au Cesson Rennes Métropole HB et 3 au CPB Rennes.

Formée en 2001, elle est gérée par Alain Lorvellec, Professeur d'EPS au collège. Elle fonctionne en étroite collaboration avec le club ; les éducateurs du CRMHB, Benoît Jambry et Cyril Saramito, entraînent la formation lors des 2 séances hebdomadaires : le lundi et le jeudi.

OCC YOGA

Nouveauté : l'OCC Yoga ouvre 2 cours pour enfants de 6 à 14 ans, conduits par une enseignante diplômée, exerçant depuis plus de 10 ans. Objectifs : aider les enfants à développer la créativité, la confiance en soi pour un meilleur épanouissement ; renforcer la souplesse physique pendant la période de croissance. Les cours sont proposés par petits groupes d'âge (max.10), cours de 45 minutes le mercredi de 17h à 17h45 pour les 6-10 ans et de 18h à 18h45 pour les 11-14 ans, salle polyvalente de l'école Bourgchevreuil. Coût saison 2016-2017 : 110 €.

Contact-Inscription : occ.yoga@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE CESSON

28 jeunes de l'École de Golf de Cesson-Sévigné ont participé à la 2e compétition le 25 mai, sous la houlette de leur professeur Philippe Poncet et Jean-Paul Laborde, qui s'occupe des jeunes dans l'association.

CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Exposition "Évolution du commerce à Cesson". Il s'agit d'une rétrospective de l'évolution sur une période de deux siècles, voire plus, des commerces du centre bourg historique de Cesson Sévigné, principalement, **du 6 juillet au 15 septembre** à l'Espace Citoyen. 25 panneaux en couleur représentant l'histoire de 22 commerces individuels et de 3 centres commerciaux.

Le choix a été fait, de manière non exhaustive, en fonction de l'impact dans le souvenir des habitants, que ces commerces ont laissé et également en fonction des documents écrits ou iconographiques en possession de l'association.

Les trois centres commerciaux (Les Arcades - Beausoleil - Bourgchevreuil) ont été choisis en fonction de leur importance dans la vie cessonnaise. Chaque panneau comporte la chronologie du commerce concerné jusqu'à nos jours, illustrée de documents photographiques ou autres. La reconstitution d'une boutique avec présentation d'objets de la vie quotidienne est également prévue.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h, les samedis de 10h à 12h. Visite animée par des membres de l'association.

CESSON RETRAITE ACTIVE

- Séjour en Sardaigne du 13 au 20 mai 2017. Environ 1 250 € en formule tout inclus : transfert Cesson-Sévigné aéroport, pension complète, consommations gratuites au bar, excursions. Nombre de places limité. Inscriptions avant le 14 juillet auprès de J.Jourdan au 06 75 17 01 86.
- Il reste quelques places pour le séjour "activité raquettes" au Mont Dore du 8 au 15 janvier.

JCM
02 99 83 94 26
MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE
Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux
J.M. CHAUVEL - COUVERTURE
8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

MENUISERIE Bruno Delahaye
Tél. 02 99 62 18 40
NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING
108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

Ces séjours sont réservés aux adhérents et futurs adhérents de l'association.

CERCLE CELTIQUE

Le cercle celtique de Cesson-Sévigné organise son premier loto le **dimanche 11 septembre** à partir de 14h, à la Halle des sports du lycée Sévigné Près de 30 lots d'une valeur totale de 2500 € seront en jeu, dont un bon d'achat de 600 € !
Dès midi, des sandwichs et des pâtisseries confectionnés par les bénévoles seront proposés sur place. Une buvette est également prévue.

COMITÉ DES FÊTES

Les permanences de la Braderie du dimanche 2 octobre 2016 se dérouleront les lundis 12, 19 et 26 septembre ; les mercredis 7, 14 et 21 septembre ; les samedis 10, 17 et 24 septembre au Manoir de Bourgchevreuil.
Réservation en ligne sur le site www.braderie-cesson-sevigne.com

PAROISSE STE CATHERINE DE SIENNE

La Paroisse sainte Catherine de Sienne, catéchèse des enfants et des jeunes : journée d'informations, d'inscriptions et de réinscriptions le **mercredi 7 septembre** de 9h à 19h sans interruption, à l'Espace Jean XXIII (allée du Muguet en face du cinéma), pour les enfants de l' Eveil à la Foi (de la moyenne section au CP), les enfants du primaire (CE1 au CM2), la préparation à la première communion, les jeunes de 6e ainsi que pour l'aumônerie paroissiale (5e et 4e) et pour la confirmation (3e et 2nde). La catéchèse des enfants (baptisés ou non) s'adresse aux enfants des écoles publiques et de l'école privée .

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Derniers jours de braderie jusqu'à la fermeture annuelle jeudi 7 juillet, le mardi, de 14h à 17h pour le dépôt des vêtements ; le mercredi et le jeudi pour la vente aux mêmes horaires, stade Roger Belliard, boulevard de Dézerseul. Réouverture le mardi 6 septembre.
Contacts : A. Pelland au 02 99 83 30 37 et M. Le Goff au 06 06 54 49 73.

LION'S CLUB

Réservez le **dimanche 16 octobre** pour participer à la Rando Alzheimer organisée par le Lions-Club de Cesson-Sévigné au profit de Centres d'Accueil de Jour Alzheimer d'Ille-et-Vilaine, avec le concours de la FF de Randonnée 35. Quatre circuits en boucle vous seront proposés au départ de la place du marché.
Renseignements : Direction des Sports et Loisirs
www.ville-cesson-sevigne.fr et Comité Départemental de la FFR
info@rando35.fr ; www.rando35.fr

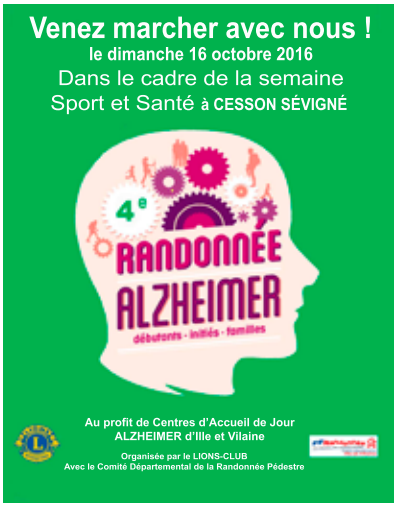

CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Le monde de Dory
1h35 - USA
Film d'animation de Andrew Stanton
avec Ellen De Generes, Franck Dubosc
Samedi 2 juillet à 20h30
Dimanche 3 juillet à 15h

La nouvelle vie de Paul Sneijder
1h54 – Canada - France de Thomas Vincent avec Thierry Lhermitte, G. Pailhas
Samedi 2 juillet à 15h (tarif normal)
Mardi 5 juillet à 20h30

Tout de suite maintenant
1h38 – France - Luxembourg
de Pascal Bonitzer avec Agathe Bonitzer, Vincent Lacoste, J-Pierre Bacri, Isabelle Huppert, Lambert Wilson
Samedi 2 juillet à 17h30
Dimanche 3 juillet à 17h30
Lundi 4 juillet à 20h30

The neon demon
1h57 – VO – USA – Danemark - France
de Nicolas Winding Refn
avec Elle Fanning, Jena Malone
Vendredi 1er juillet à 20h30 Séance suivie d'une discussion avec Hussam Hindi, directeur artistique du festival du film britannique de Dinard
Dimanche 3 juillet à 20h30

Camping 3
1h45 - France de Fabien Onteniente
avec Franck Dubosc, Claude Brasseur
Mercredi 6 juillet à 20h30
Vendredi 8 juillet à 20h30
Samedi 9 juillet à 20h30
Dimanche 10 juillet à 17h30
Mardi 12 juillet à 20h30

La loi de la jungle
1h39 - France
de Antonin Peretjatko avec Vincent Macaigne, Vimala Pons
Jeudi 7 juillet à 20h30
Samedi 9 juillet à 15h (4 €)
Dimanche 10 juillet à 15h

Folles de joie
1h56 – VO – Italie - France
de Paolo Virzì avec Valeria Bruni Tedeschi, Micaela Ramazzotti
Samedi 9 juillet à 17h30
Lundi 11 juillet à 20h30

Mr Gaga, sur les pas d'Ohad Naharin
1h43 – VO – Israël – Suède – Allemagne – Pays-Bas. Documentaire de Tomer Heymann avec Ohad Naharin
Dimanche 10 juillet à 20h30
www.cinesevigne.fr

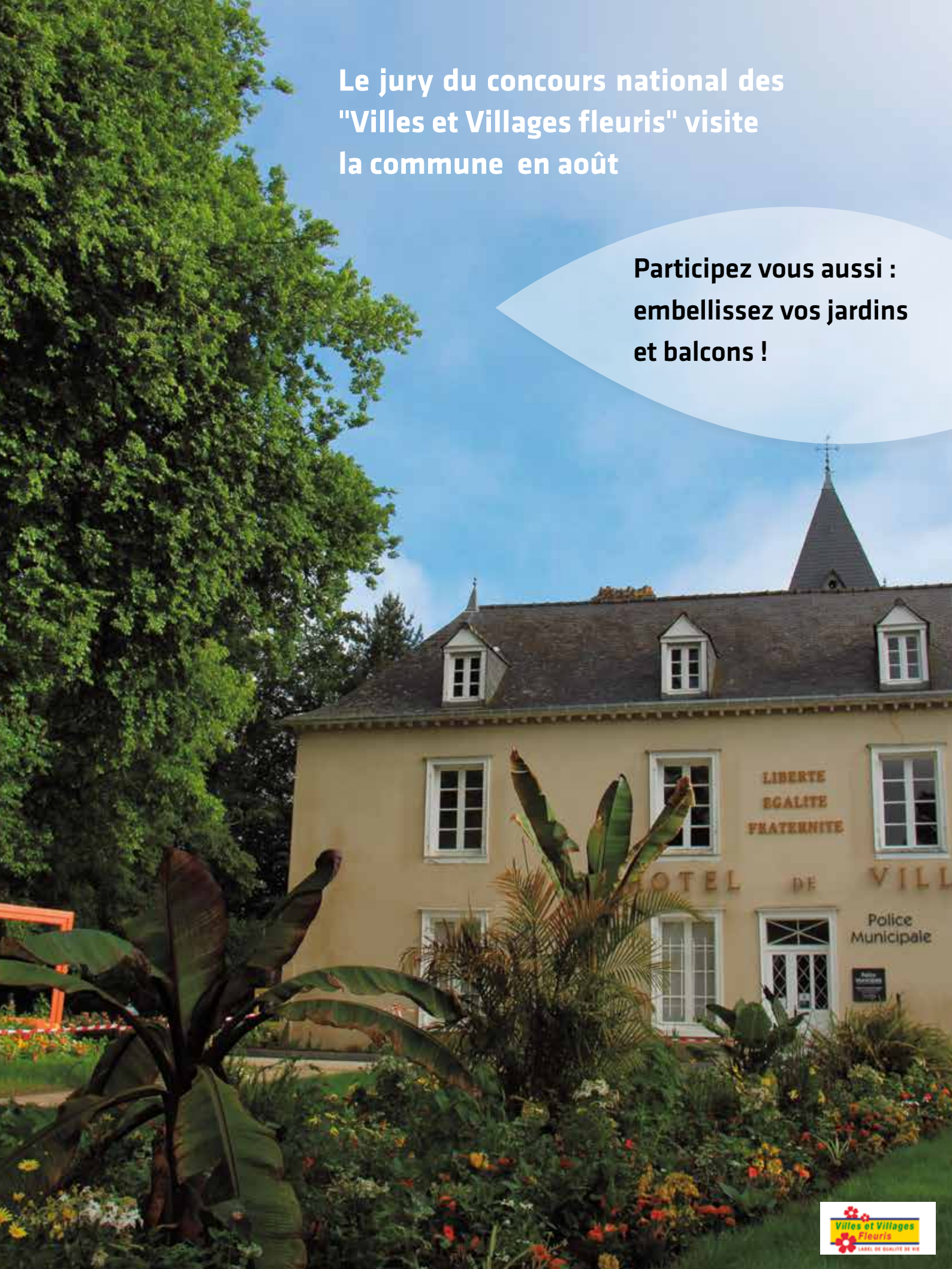

Le jury du concours national des "Villes et Villages fleuris" visite la commune en août

Participez vous aussi : embellissez vos jardins et balcons !